

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marne et Beuvronne

Élection du Président et des Vice-présidents de la Commission Locale de l'Eau

Commission réunie le 19 septembre 2023, Présentiel

Convocation expédiée le : 04 septembre 2023

Président : M. Nicolas HONORÉ

Étaient présents :

Le collège des représentants des collectivités territoriales et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale :

- M. Julien BOUSSANGE, M. Didier ATTALI, M. Xavier FERREIRA, Mme. Nathalie TORTRAT, M. Gilles SELLIER, M. Jean-Marc CHANUSSOT, M. Pierre LAPORTE, M. Claude DECUYPERE, M. Marc ROUQUETTE, M. Laurent DELPECH, M. Jean-Paul MICHEL, M. Jean-Pierre DORMEAU, M. Fernand VERDELLET, M. Maxence GILLE, M. Jean LEFORT, M. Gabriel DATY.
- M. Jacques DELPORTE (disposant du pouvoir de M. Fabrice MARCILLY), M. Régis SARAZIN (disposant du pouvoir de M. Patrick OLLIER), M. Jean-Luc SERVIERES (disposant du pouvoir de Mme. Isabelle RUSIN)

19 présents + 3 pouvoirs

Le collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations :

- Mme. Charlotte GIORDANO (CPIE des boucles de la Marne), M. Claude GAUTRAT (France Nature Environnement), M. Eric GENET (Veolia), M. Fabien GARNIER (SAUR), Mme. Alba DESMAREST (Aéroport de Paris), M. Gilles LECHOPIER (UFC Que Choisir), M. Pascal HUGER (Club Marne et Gondoire Canoë-Kayak), M. Marc LELOUP (FDPPMA), M. Pascal OLIVIER (Association des irrigants du Nord Seine-et-Marne), Mme. Grégoire DUTERTRE (CAUE de Seine-et-Marne).

10 présents

Le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Mme. Lydia PROUVE (disposant du pouvoir de Mme. Lucy BALENDA), Mme. Alice ARLLOT-HENRY (disposant du pouvoir de Mme. Sophie FONTAINE), Mme. Magali JOURNET (disposant du pouvoir de Mme. Caroline LAVALLART), M. Grégory MOREAU (disposant du pouvoir de Yann-Hugo MALLY).

4 présents + 4 pouvoirs

Sans pouvoir de vote, étaient présents

:

- Mme. Virginie ANDIAS, Mme. Sandrine LEMENAGER, de la Direction Départementale des territoires de Seine-et-Marne.
- M. Jean-Michel MOSKOVOY, Directeur Général des Services du SIAM et Mme. Amandine HASSANI, Animatrice du SAGE Marne et Beuvronne.

22 votants présents ou représentés par mandat

EXPOSE : Suite aux arrêtés de composition de la CLE en date du 18/08/23, il convient d'engager une élection des instances du SAGE dont le Président de la CLE et ses Vice-Présidents.

Élection du Président de la Commission Locale de l'Eau

Le Président est issu du collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux. Il est élu par les membres de ce même collège, selon les modalités suivantes :

- Le scrutin est majoritaire à 2 tours. Le vote à main levée est le mode ordinaire. A la demande d'un membre de la Commission Locale de l'Eau, le vote peut avoir lieu à bulletin secret ;
- Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

M. Nicolas HONORÉ, Sous-Préfet de Meaux appelle aux candidatures.

Est candidat :

- M. Jacques DELPORTE

Aucun autre candidat supplémentaire ne se déclare.

Aucun participant ne sollicite le vote à bulletin secret.

Décision de la Commission Locale de l'Eau

Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, seul le collège des élus prend part au vote. Un vote à main levée est effectué.

M. Jacques DELPORTE est élu Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marne et Beuvronne à l'unanimité des membres présents et représentés du collège des élus.

Élection des Vice-Présidents de la Commission Locale de l'Eau

Les Vice-Présidents sont issus du collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux. Ils sont élus par les membres de ce même collège, selon les modalités suivantes :

- Le scrutin est majoritaire à 2 tours. Le vote à main levée est le mode ordinaire. À la demande d'un membre de la Commission Locale de l'Eau, le vote peut avoir lieu à bulletin secret ;
- Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Le Président énonce les propositions de candidatures. Il appelle à d'éventuelles candidatures en séance.

Sont candidats :

- M. Jean-Luc SERVIERES, 1^{er} Vice-Président
- M. Régis SARAZIN, 2^{ème} Vice-Président
- M. Fernand VERDELLET, 3^{ème} Vice-Président
- M. Claude GAUTRAT, 4^{ème} Vice-Président

Aucun autre candidat supplémentaire ne se déclare.

Aucun participant ne sollicite le vote à bulletin secret.

Décision de la Commission Locale de l'Eau

Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, seul le collège des élus prend part au vote. Un vote à main levée est effectué.

M. Jean-Luc SERVIERES, M. Régis SARAZIN, M. Fernand VERDELLET, M. Claude GAUTRAT sont élus Vice-Présidents de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marne et Beuvronne à l'unanimité des membres présents et représentés du collège des élus.

Le Président de la
CLE,



Jacques DELPORTE